



 **L'ÉDITO**

EN TEMPS DE CRISE, DONNER TOUTES LEURS CHANCES AUX JEUNES

Que souhaite un enfant aujourd'hui ? Qu'est-ce qui le rend heureux ? Après un rapide sondage, les réponses renvoient à des choses simples « être avec les copains et copines, jouer, lire, faire du sport, manger un bon repas... ». Pourtant, si simples que soient ces petits bonheurs, ils ne sont pas accessibles à beaucoup d'enfants.

Parmi les éléments importants dans la vie d'un enfant, l'école mais aussi les activités extrascolaires (la pratique d'un art, d'un sport, les mouvements de jeunesse, etc.) prennent une part importante. Les activités en dehors de l'école sont essentielles pour le développement : parce qu'on y apprend et qu'on y prépare son avenir, bien sûr, mais aussi parce qu'on y est en relation avec les autres, qu'on y apprend à être conscient de soi et du monde qui nous entoure.

Aujourd'hui, les jeunes vivent des années instables et angoissantes : réchauffement climatique, montée des extrêmes, conflits mondiaux, etc. Pour beaucoup d'enfants, ce contexte est aggravé par une situation socio-économique très précaire ; les manques et les privations se vivent au jour le jour. En Wallonie, 25% des jeunes sont en situation de précarité. Ce pourcentage explose à Bruxelles où on atteint 40%. Énorme.

Face à ce constat, Action Vivre Ensemble a voulu se pencher sur ces citoyens en devenir et comprendre le cercle vicieux de la pauvreté dont leurs familles sont victimes. Force est de constater que l'égalité des chances s'arrête bien avant les portes de l'école : les frais scolaires ne représentent pas toujours le même pourcentage des dépenses familiales ; pour pouvoir se concentrer et être en bonne santé, il faudrait avoir accès à des repas sains et équilibrés ; pour être épanoui, il faut avoir accès à des loisirs. En bref, notre système scolaire reproduit les inégalités, plutôt que de les gommer. L'origine sociale détermine trop souvent l'avenir.

Et si nous contribuions à rétablir un cercle vertueux porteur de sens et d'avenir pour les enfants en Wallonie et à Bruxelles ?

Nous vous invitons à rejoindre la campagne d'Action Vivre Ensemble. Pendant deux ans,

nous mettrons une attention particulière sur les jeunes. Parmi les 76 projets de lutte contre la pauvreté soutenus cette année, 41 sont actifs dans l'appui (direct ou indirect) des jeunes : appui à la petite enfance, aux familles précarisées, aux mamans solos, aux Mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ainsi qu'aux jeunes adultes.

Nous rendons ici hommage à ces associations qui, dans un contexte de restrictions budgétaires et de délégitimation de l'action associative par certains responsables politiques, continuent inlassablement leur action. Grâce à vous, nous les appuyons financièrement et nous les réunissons lors des assemblées associatives régionales. Nous souhaitons ainsi leur permettre d'échanger sur leurs réalités de travail et construire, ensemble, des revendications politiques que nous nous engageons à porter auprès de celles et ceux qui en ont non seulement le pouvoir mais également la responsabilité.

Face à une culture de la réussite et de la méritocratie, qui peut être stigmatisante et culpabilisatrice, Action Vivre Ensemble soutient le travail de ces associations car leurs « coups de pouce » ont le pouvoir de modifier des parcours de vie.

Nous vous donnons dès lors rendez-vous lors des différents temps d'animation organisés par Action Vivre Ensemble en région. Les différents outils produits à cette occasion (étude, vidéo, outil pédagogique) sont à votre disposition pour vous permettre de faire vivre ce thème autour de vous.

Par votre présence et votre appui financier, vous participez activement à créer un cercle vertueux : celui d'une société qui donne sa chance à tous ses enfants. Merci pour votre soutien !

● **Axelle Fischer,**
Secrétaire générale

L'ÉCOLE, FABRIQUE D'INÉGALITÉS ?

En Wallonie, près de 25% des enfants vivent sous le seuil de la pauvreté tandis qu'à Bruxelles, ce pourcentage grimpe jusqu'à 40%. L'Union européenne a établi 17 critères pour mesurer la pauvreté des enfants, parmi lesquels on retrouve le fait d'avoir des loisirs réguliers, de participer à des excursions scolaires, de vivre dans un logement adéquat ou encore d'accéder à une alimentation saine. Si un enfant est concerné par trois de ces critères, il est considéré en état de privation. Cela touche un enfant sur cinq en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Belgique présente l'un des taux de précarité infantile les plus élevés d'Europe : 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté.

Dès la naissance, ces enfants rencontrent des obstacles à l'accès à leurs droits fondamentaux (alimentation, santé, éducation). En effet, un enfant est pauvre parce qu'il naît dans une famille pauvre ; et la pauvreté des parents affecte les enfants non seulement dans l'immédiat, mais elle a également des conséquences sur leur futur. Pour briser ce cercle vicieux, des politiques publiques volontaristes sont nécessaires et doivent intervenir dès la petite enfance.

D'autre part, la précarité a un effet direct sur un aspect essentiel de la vie d'un enfant : son parcours scolaire. L'école, qui est censée offrir les mêmes chances à tous les enfants, reste aujourd'hui un lieu où se reproduisent les inégalités. En matière d'éducation, la Belgique est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE¹.

Dans le cadre de cette campagne, nous avons décidé de mettre en avant **trois messages clés**, qui ont un impact direct sur l'éducation des jeunes en situation de précarité :



La relégation scolaire perpétue les inégalités sociales.

Au sein d'un système scolaire inégalitaire, le statut socio-économique d'un enfant détermine bien trop souvent son parcours scolaire. Les élèves issus de milieux défavorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé que les élèves plus favorisés et ce, bien souvent sans qu'un diagnostic médical ne le justifie (ex : troubles de l'apprentissage). De plus, il est très difficile de réintégrer l'enseignement ordinaire après un passage dans le spécialisé. Cette orientation enferme souvent ces

jeunes dans leur condition socio-économique et contribue à reproduire le cercle de la pauvreté.

Dès la maternelle, des orientations vers l'enseignement spécialisé peuvent être décidées sans qu'un réel accompagnement en amont ait été mis en place pour soutenir l'enfant dans ses difficultés. Ces décisions, souvent précipitées, s'expliquent en partie par un manque de communication entre l'école et la famille, par une stigmatisation dont peuvent faire l'objet les enfants précarisés de la part de l'école, ainsi que par l'absence de connaissance des réalités familiales par l'école. Les parents sont fréquemment mis à l'écart du processus d'orientation, ce qui renforce une méfiance mutuelle et nourrit des jugements réciproques.

Il est pourtant essentiel de favoriser le dialogue et la collaboration entre l'école et les familles et de mettre en place une approche individualisée de l'enfant. Cependant, la taille des classes et le manque de ressources limitent en partie la capacité des enseignants à assurer ce suivi personnalisé.



L'absence d'une réelle gratuité scolaire constitue un frein à l'accès à l'éducation.

La gratuité de l'enseignement obligatoire est un droit qui est protégé par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et par la Constitution belge. Pourtant, de nombreux frais sont demandés aux familles. En effet, les dépenses liées à l'école restent un frein majeur : entre les fournitures, les repas, les activités, les excursions et le matériel informatique, une année scolaire coûte en moyenne 255 euros par enfant en primaire et jusqu'à 689 euros pour certains parcours en secondaires (428 euros en secondaire, 627 euros pour le technique de qualification et 689 euros pour le professionnel). Pour de nombreuses familles, ces coûts sont intenable : 2 familles sur 3 éprouvent des difficultés à payer ces frais en Fédération Wallonie-Bruxelles et 1 enfant sur 4 à Bruxelles arrive à l'école sans repas de midi. **Pour atteindre une gratuité scolaire au sens large, une des solutions avancées par plusieurs acteurs de terrain serait de proposer des repas scolaires gratuits, en sachant qu'un repas sain améliore la concentration et le bien-être de l'enfant.**



Le manque d'accès aux loisirs extrascolaires nuit au développement des enfants.

L'extrascolaire est un pilier fondamental dans la vie d'un enfant, à côté de la famille et de l'école. En effet, ces activités éducatives sont tout aussi importantes que l'approche traditionnelle de l'école et sont essentielles pour le bien-être, le développement et l'estime de soi des enfants. L'accès à ces espaces éducatifs permet de développer des compétences – telles que l'apprentissage de la vie en groupe, le sentiment d'appartenance, la curiosité, la confiance en soi – qui sont ensuite valorisées sur le marché du travail. Or, les conditions socio-économiques de nombreuses familles empêchent de plus en plus d'enfants d'accéder à la culture, aux loisirs, aux activités extrascolaires ou au soutien scolaire. De ce fait, les activités extrascolaires, de la même façon que l'enseignement, renforcent les inégalités en Belgique.

Par exemple, l'Accueil Temps Libre (ATL) – qui regroupe les écoles de devoirs, l'accueil extrascolaire et les centres de vacances – est le troisième lieu de vie des enfants et joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Les écoles de devoirs permettent notamment de réaliser un suivi personnalisé de l'enfant, ce qui manque de plus en plus au sein de l'école, faute de temps, et d'améliorer la relation que l'enfant et sa famille peuvent avoir avec l'école. Cependant, l'ATL souffre d'un manque criant de financements. **Pour garantir à chaque enfant les mêmes chances, il est**

important de renforcer et de soutenir ces espaces éducatifs.

Pour conclure, nous plaçons pour un système éducatif plus juste, inclusif et solidaire. Cette campagne vise à sensibiliser et à rappeler le rôle essentiel des associations (notamment celles soutenues par Action Vivre Ensemble) qui œuvrent chaque jour à créer des espaces d'émancipation et de soutien pour tous les enfants. Ces initiatives sont porteuses d'espérance et, avec vous, nous voulons les soutenir.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La collecte du troisième dimanche d'Avent (13 et 14 décembre 2025) est dédiée à Action Vivre Ensemble. Toutes les associations soutenues pendant l'Avent travaillent sans relâche pour que chaque personne en situation de pauvreté retrouve les conditions d'une vie digne.

Un virement : BE91 7327 7777 7676

Un clic : avent.vivre-ensemble.be

En scannant le QR code

Attestation fiscale délivrée pour tout don de 40€ et plus sur l'année civile.

Merçi pour votre solidarité.



POUR ALLER PLUS LOIN

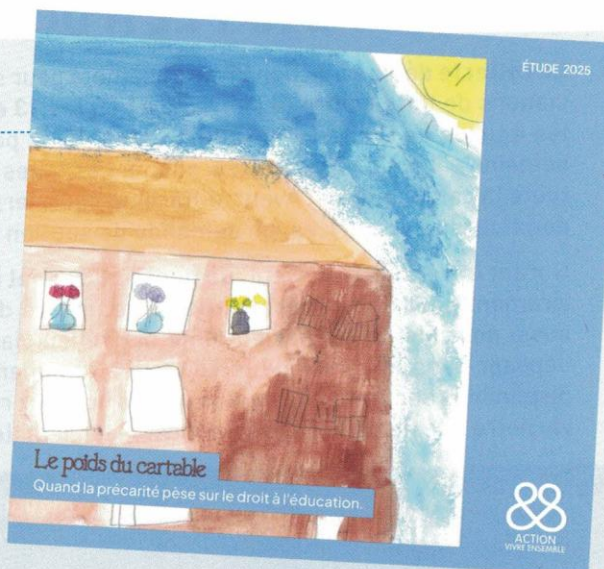
Découvrez toutes les associations soutenues cette année dans le cahier central de cette gazette !



L'ÉTUDE DE CAMPAGNE

LE POIDS DU CARTABLE. QUAND LA PRÉCARITÉ PÈSE SUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

Si une partie des enfants achèvent leur scolarité heureux et prêts pour le prochain chapitre de leur vie, l'école échoue pour beaucoup d'autres, principalement issus de milieux défavorisés. Pour eux, l'école, plutôt que de gommer les inégalités, les renforce, notamment à cause d'un modèle de plus en plus calqué sur un système néo-libéral et compétitif. Accueil de la petite enfance, école inclusive, activités extrascolaires accessibles à tou·tes : comment donner à chaque enfant les mêmes chances ?



À commander auprès de
commandes@vivre-ensemble.be (prix : 3 €)
ou à télécharger gratuitement
sur vivre-ensemble.be

Si on réinventait l'école...

Maelysse rêve d'une école avec des fleurs à toutes les fenêtres...



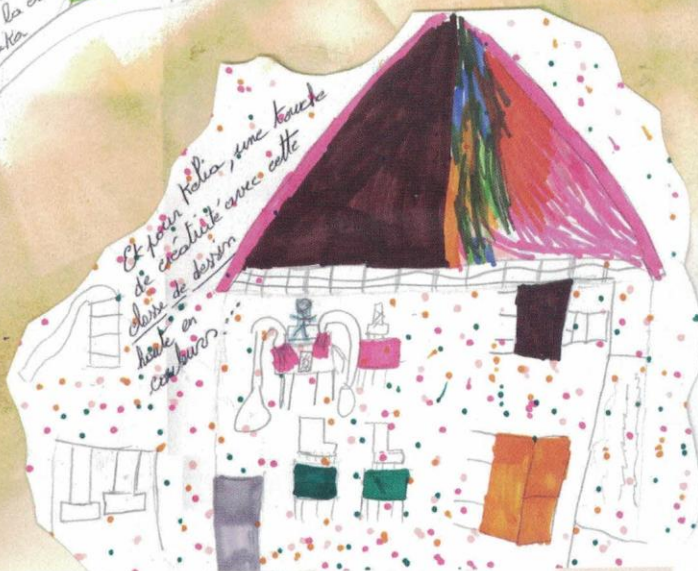
Adam : un robot pour servir les élèves et faire les devoirs...



Une piscine pour Rayon



Un feu pour punir madame...



Contre la pauvreté, je choisis la **SOLIDARITÉ** !